

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-  
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
**SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2020**

Nombre de membres

en exercice	38
présents	21
absents ayant donné pouvoir ou procuration	10
Absents	7
Votants	31
Pour	31
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

20 novembre 2020

Date d'affichage

1<sup>er</sup> décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept novembre et à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie en distanciel, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François BENEDETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Muriele ELEGANTINI, Agnulina ANDREANI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI.

Suppléés : Julien PAOLINI par François MARTINETTI.

Absents ayants donné pouvoir: Antoine OTTAVI à Dominique FRATICELLI, Marie MONTI FOUILLERON à Francis GIUDICI, Marion PAOLINI à Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Jacques BARTOLI à Angèle MANFREDI, Jean Jacques FRATICELLI à Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI à Lisa FRANCISCI, Christian PAOLI à André ROCCHI, Dominique VILLARD ANGELI à Esteban SALDANA, Georges MORACCHINI à François TIBERI, Stella MORACHINI à François TIBERI.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI, Jean Noël GUIDICI, Marlène GIUDICELLI, Josette FERRARI, Philippe GIOVANNI, Jean Marc PINELLI, Philippe SUSINI.

Secrétaire de séance : Angèle MANFREDI.

**Délibération n° 6020 Objet : Demande financement LEADER « rendez-vous en corse orientale » dans le cadre du programme Leader**

Suite au changement de statut de l'office intercommunal du Fium'Orbu Castellu et à l'annulation de l'opération « Rdv en Corse Orientale » pour l'année 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid, il est proposé

- le renoncement du solde du dossier initial présenté au programme Leader
- la présentation d'une nouvelle demande portée par la communauté de communes (au sein de laquelle l'office de tourisme a été intégré en tant que service public administratif).

Il s'agit de la même opération avec les mêmes prestataires avec seulement une actualisation des devis.

Cette opération consiste à organiser sur le territoire de la Corse orientale un grand nombre de visites thématiques visant à faire découvrir aux visiteurs et aux résidents, des lieux, des villages, le savoir-faire de nos artisans et de nos producteurs ou encore la richesse culturelle et patrimoniale de la microrégion sans oublier les activités de sport et loisirs encadrées par des professionnels :

- Visites guidées des villages,
- Visites guidées des ateliers de production et d'artisanat,
- Randonnées pédestres ;
- Visites culturelles et patrimoniales,
- Découvertes de la nature

→ **Budget total : 79 378€ TTC** sur 2 années

Le plan de financement proposé est :

- 80% Programme Leader
  - Feader (80%) : 50 801,92 €
  - Collectivité de Corse (20%) : 12 700,48 €
- 20% Communauté de Communes : 15 875,60 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- Valide le plan de financement précité
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations  
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu  
Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous  
Préfecture le

le Président